

Hicks,	MacLean	Mandziuk,	Régnier,
Hodgson,	(Winnipeg-Nord-	Montgomery,	Robinson,
Horner (Acadia),	Centre),	Muir (Cap-Breton-	Rogers,
Jones,	Macquarrie,	Nord et Victoria),	Simpson,
Kennedy,	MacRae,	Nowlan,	Skoreyko,
Kindt,	McFarlane,	Nugent,	Smallwood,
Lambert,	McGrath,	Pearkes,	Smith (Lincoln),
Macdonald (Kings),	McIlraith,	Phillips,	Smith
MacEwan,	McIntosh,	Pugh,	(Winnipeg-Nord),
MacInnis,	McLennan,	Rapp,	Speakman,
MacLean			Spencer,
(Queens),			Thomas—72.

La motion principale: Que le Bill SD-43, Loi pour faire droit à Jean Brasgold Martz, soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté, est mise aux voix et agréée sur division.

En conséquence, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

Conformément à l'ordre adopté le 26 août 1958, un message est envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des divorces du Sénat relativement audit bill de divorce.

Le Bill SD-44, Loi pour faire droit à Lily Schucher Cohen, est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Green, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 11 mai 1960, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts révisés du Canada (1952).

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre (**Question n° 104*), en date du 6 avril 1960, demandant l'état suivant: 1. Produit-on au Canada un gaz convulsivant et toxique?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) à quel endroit, b) depuis quand, c) à quelle fin, d) en vertu de quelle autorisation, e) de qui relève cette production, f) à qui fournit-on ce gaz, g) en quelle quantité en produit-on?

Par M. Balcer,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Question n° 141*), en date du 11 mai 1960, demandant l'état suivant: 1. a) Au 31 mars 1960, quel était l'ensemble de la valeur comptable et du montant en capital des placements de la Commission d'assurance-chômage, b) quels étaient la valeur comptable, le montant en capital, le taux d'intérêt et la date d'échéance de chacun des placements de la Commission d'assurance-chômage, au 31 mars 1960, c) quel changement est-il survenu dans l'état de chacun de ces placements, durant chaque mois, depuis le 31 mars 1959?